



LPO Joubert-Maillard - Ancenis



Procès verbal du Conseil d'Administration du 25 novembre 2021

Ouverture de la séance à : 18h

Membres présents : 23

Quorum : 14

Secrétaire de séance : M. LE GALLO Frédéric, Proviseur Adjoint

Un glossaire a été élaboré par les parents d'élèves et sera communiqué à chaque session du Conseil d'administration. Ceci devra permettre des discussions plus explicites pour tous lors des conseils d'administration.

Au sein du conseil d'administration, nous accueillons deux personnalités qualifiées :

Mme Clodic-Lanoé : Responsable URSSAF-Pays de la Loire

M. Lecouvey : Ancien responsable Terrena et DG des instituts techniques INRA – Président de l'université permanente du Pays d'Ancenis , membre de l'association C'POSSIBLE

① Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Vote : Pour	23	contre	0	abstention	0
-------------	----	--------	---	------------	---

② Lecture du PV précédent

Lecture du procès verbal du 14 octobre 2021.

③ Installation des commissions :

Le proviseur explique la décision à prendre sur l'installation et l'attribution de compétences la commission permanente (Affaires et moyens pédagogiques, budget annuel, ...)

Les représentants des personnels enseignants : La nouvelle législation prive le lycée des temps de dialogue nécessaire à la vie de l'établissement. L'action des élus du CA est limitée. Il y a danger sur l'expression démocratique au sein de l'Education nationale, comme la suppression des commissions paritaires à l'échelle académique



et nationale. Les personnels enseignants appellent à voter contre cette mesure et à préserver la mission de la commission permanente.

Le proviseur rappelle l'existence du dialogue au sein du lycée au travers des conseils pédagogiques et du C.V.L.. Ces instances ont aussi leur nécessité pour l'expression commune.

La représentante de la Région : Dans d'autres lycées, le choix a été de supprimer la commission permanente et de créer des commissions de travail thématiques.

Les représentants des personnels enseignants : Le rôle de la commission permanente n'est pas comparable à celui du conseil pédagogique. La commission permanente est un temps utile de réflexion et d'appropriation des dossiers avant de transmettre les éléments au reste des « usagers » représentés au CA.

Le proviseur : Deux choix sont donc possibles => Installer la CP et des compétences de décisions ou garder le pouvoir de décision au sein du CA et organiser des commissions de travail.

Représentant des agents : Le texte impose-t-il la délégation de pouvoir de décision à la CPE ? => Oui

Vote pour ou contre une commission permanente :				
Pour	13	contre	9	abstention 1

Délégation au sein de la CP ?			
	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>	<u>Pour</u>
<u>Autonomie péda</u>	<u>16</u>	<u>1</u>	<u>7</u>
<u>Projet d'étabt et perf.</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>24</u>

Représentants des parents d'élèves : Pourquoi dans ces listes, les commissions éducatives ne sont pas identifiées ? Est-ce une volonté de ne pas en réunir ?

Le proviseur : Je ne souhaite pas en réunir. Je me limite aux commissions réglementairement obligatoires (Conseil de discipline)

4 IMP :
Répartition des IMP

Vote : Pour	22	contre	abstention	1
-------------	----	--------	------------	---



5 Journées « Portes ouvertes » :

Date pressentie : Le vendredi 25 et/ou samedi 26 février 2022

Vote : Pour	17	contre 0	abstention	6
-------------	----	----------	------------	---

6 Règlement intérieur :

Représentants des parents d'élèves : Il y a des soucis dans l'utilisation de la nouvelle adresse mail de la vie scolaire. La vie scolaire ne semble pas répondre à tous les messages des parents. Dans un contexte où l'assiduité devient primordiale dans le cadre des examens. De plus, la multitude des canaux de communication devient complexe pour les familles. Il faut simplifier la communication du lycée en direction des parents.

Le proviseur : Pour des raisons de sécurité, l'accès via le boulevard Sévigné est interdit aux élèves (sauf internes) pour des raisons de sécurité (accès chantier, livraisons et personnels). Les codes d'accès ne sont communiqués qu'aux strictes personnes logées en ayant besoin.

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

7 Calendrier de l'orientation et des examens :

Diffusion du calendrier mis à jour sur le site du lycée

8 Convention de PFMP :

Modification des conventions pour permettre aux élèves d'effectuer leur stage en dehors de l'académie. Les modifications précisent les conditions d'accès à cette modalité de stage.

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

9 Rapport d'activités 2020-2021 :

Pour information

10 Convention BAFA :

Les représentants des personnels enseignants : Pouvons-nous communiquer cette action auprès de nos élèves de première ?

Proviseur : Oui, mais l'inscription ne peut se faire qu'à la condition que l'élève ait 17 ans.

11 Budget :

Représentant des personnels enseignants : Il y a une baisse des charges communes de la partie AP. D'où cela vient-il ?

L'adjoint-gestionnaire : L'abonnement internet a été modifié et a permis une nouvelle répartition entre la partie ALO et AP.

La personnalité qualifiée : Pourquoi parle-t-on d'une baisse d'élève ?



Le proviseur : La baisse sur la partie SEGT vient de l'ouverture du lycée de Nort s/ Erdre qui a changé la sectorisation des élèves. A terme, les effectifs vont remontés du fait du dynamisme économique du Pays d'Ancenis.

La personnalité qualifiée : Comment peut-on expliquer la baisse des rationnaires à midi. Une représentante des parents d'élèves et un représentant des élèves: Les élèves ont besoin de sortir et quitter le cadre du lycée. L'opportunité d'enlever le masque et d'échapper aux gestes barrières peut expliquer pourquoi une partie des élèves se dirigent vers les sandwicheries voisines.

La représentante de la Région : La baisse en demi-pension est une baisse généralisée dans la plupart des lycées.

12 Délégation du CA :

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

13 Concession de logement :

Pour la COP

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

Pour les NAS

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

14 DBM :

Pour information

15 Sortie d'inventaire :

Dans le cadre de la rénovation des plateaux techniques du lycée, il y a l'évacuation de machines-outils obsolètes mises au rebut.

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

16 Assistance informatique :

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

17 Equipements sportifs :

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------



Questions diverses :

Elus du C.V.L. : Dénomination du lycée

Faire disparaître la cassure Joubert (SEGT) – Maillard (SEP) et porter la candidature d'une femme

Les représentants des personnels enseignants : Il faut garder l'histoire du lycée et les noms de Joubert et Maillard

Vote : Pour	23	contre 0	abstention
-------------	----	----------	------------

Questions des parents :

- Postes non-pourvus : tous les postes sont pourvus. Seule une enseignante en arrêt n'est pas remplacée mais si son arrêt se prolonge, une solution de remplacement vient d'être trouvée
- Horaires des conseils de classe : Les horaires des conseils de classe sont toujours un sujet sensible puisqu'à la croisée de plusieurs contraintes, celles des parents, des élèves, des personnels.

Les représentants des parents d'élèves : L'horaire de 17 :00 pose problème. Un horaire de 17 :15 pourrait être une solution. La place des parents accordée au sein de l'institution scolaire ou universitaire en tant que co-éducateur est très faible et conduit au désinvestissement d'une grande partie d'entre eux.

Le proviseur : L'institution accorde une place certaine aux parents mais il y a un désinvestissement massif des parents.

- Parcoursup et réunion parents : Deux temps forts sont prévus pour les parents de terminales, l'un en décembre, l'autre en janvier. Un forum de l'orientation se tiendra à la fin janvier et où nos élèves de terminales pourront se rendre. Des enseignants ont participé à la liaison Lycée Université et alimentent les équipes des informations recueillies.

Les représentants des parents d'élèves : Comment les parents vont-ils être informés de cette réunion ? L'information risque d'être tardive s'il s'agit du mardi 07 décembre 2021.

Les représentants des parents d'élèves : La communication du lycée est compliquée et peu accessible sur le site du lycée. Nous en voulons pour exemple le projet d'évaluation... Il y a une réflexion à mener car c'est source de stress pour les parents et les élèves.

- Prise de RdV avec Psy-EN :

Les représentants des parents d'élèves : L'information sur le site du lycée pour trouver les coordonnées du Psy-EN ne sont pas facilement accessibles.

Le proviseur rappelle le protocole en invitant les parents et élèves à se rapprocher de la Vie scolaire pour prendre rendez-vous.

- Calendrier du baccalauréat : Information sur le site. La semaine du 30 novembre au 03 décembre 2021, une information à destination des parents de terminales G.T. sera envoyée par mail.

La séance se termine à 21h25